

SÉANCE DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2022

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Brigitte Favre (UDC), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Leïla Hanini (PS)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Alain Beuret (PVL), Patrick Chapuis (PCSI), Vincent Eschmann (PDC), Quentin Haas (PCSI) et Edgar Sauser (PLR)

Suppléants : Raoul Jaeggi (PVL), Vincent Eggenschwiler (PCSI), Samuel Rohrbach (PDC), Thomas Schaffter (PCSI) et Irène Donzé (PLR)

La séance est ouverte à 8h35 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.

1. Communications**2. Questions orales**

- Leïla Hanini (PS) : Accueil des réfugiés dans la halle polyvalente de la caserne de Bure (satisfaite)
- Christophe Schaffter (CS-POP) : Etat de situation concernant les discussions au sujet du transfert de Moutier (satisfait)
- Géraldine Beuchat (PCSI) : Santé mentale des jeunes et hausse des hospitalisations (satisfaite)
- Yves Gigon (UDC) : Utilisation des trotinettes électriques et respect des règles de circulation (satisfait)
- Vincent Henin (PCSI) : Fuites de données numériques (satisfait)
- Didier Spies (UDC) : Manque d'atteignabilité par téléphone des services de l'administration (partiellement satisfait)

3. Election de trois membres permanents à la Conférence interparlementaire de la Suisse du Nord-Ouest (CINO)

Géraldine Beuchat (PCSI), Pierre Chételat (PLR) et Claude Gerber (UDC) sont élus tacitement membres permanents à la Conférence interparlementaire de la Suisse du Nord-Ouest (CINO).

Présidence du Gouvernement**4. Motion no 1435
Introduction de la motion populaire.
Pauline Godat (VERT-E-S)**

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Le groupe UDC propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que la motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1435a est accepté par 31 voix contre 28.

**5. Intervention en matière fédérale no 7
Pour la réintégration de la Suisse au programme de recherche Horizon Europe.
Fabrice Macquat (PS)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter l'intervention en matière fédérale.

Au vote, l'intervention en matière fédérale no 7 est acceptée par 43 voix contre 10.

Département des finances

6. Arrêté concernant le budget et la quotité de l'impôt pour l'année 2023

Au vote, l'entrée en matière est acceptée par 51 voix contre 7.

**26. Résolution no 218
Soutien aux Iraniennes et aux Iraniens dans leur lutte pour la liberté.
Leïla Hanini (PS)**

Développement par l'auteure.

Au vote, la résolution no 218 est acceptée par 43 députés.

Les procès-verbaux nos 39 à 40 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 11h55.

Delémont, le 15 décembre 2022



La présidente :
Brigitte Favre

Le secrétaire général :
Fabien Kohler